

# OFFRE AU PERSONNEL



# Constats Analyses revendications

# TOGETHER 2021

## Offre réservée au personnel : dernier jour pour en profiter !

Il s'agit d'une offre permettant d'acquérir des actions Orange à un prix particulièrement intéressant.

Le principe est simple : vous investissez une somme, qui se traduit en un nombre d'actions, selon la valeur de celle-ci, et l'entreprise abondera sous forme d'actions offertes, selon un barème décrit ci-dessous.

### Pour qui?

- -Tous salariés adhérents au PEG, avec minimum 3 mois d'ancienneté au dernier jour de la période de rétractation,
- -Les retraités détenant un PEG.

Principe de tarification si vous décidez de profiter de l'offre :

- -Décote de 30% sur le prix de référence (moyenne du cours du 1er au 28/10/2021) de l'action Orange.
- -Réservation à prix inconnu, avec possibilité de rétractation après connaissance du prix (du 4 au 8 novembre 2021).
- -2 formules de souscription : formule classique ou formule garantie (plafonnée à 1400 euros).

A savoir sur l'abondement :

- -400 euros pour tous les salariés adhérents au PEG, qu'ils souscrivent ou non à l'ORP.
- -Abondement maximum: 2580 euros sous formes d'actions offertes
- -Souscription (investissement) minimum: 15 euros
- -Souscription maximum (investissement) : 25% de la rémunération annuelle brute, en tenant compte des versements déjà effectués dans les dispositifs d'épargne salariale en 2021, hors participation.

### Montant de l'abondement :

- -Montant garanti, pour tous les salariés adhérents au PEG, même sans souscription : 400 euros.
- -Investissement de 15 à 1400 euros : 100% d'abondement, soit maximum 1400 euros
- -Investissement de 1401 à 4000 euros : 30% d'abondement, soit 780 euros d'abondement supplémentaire.

Au total, si votre capacité de souscription (25% de la rému annuelle brute) vous le permet, si vous investissez 4000 euros, vous aurez 2580 euros d'abondement, dont les 400 euros de base.

### Mode de paiement :

- -4 fois sans frais (prélèvements les 25/11/21, 24/01/22, 23/03/22 et 22/04/22)
- -Comptant.
- -Possibilité d'utiliser les fonds issus d'EVOLUTIS, EQUILIBRIS ou DYNAMIS : vous bénéficierez ainsi de la décote de 30% sur le prix de l'action, MAIS SI VOUS UTILISEZ DES FONDS INDISPONIBLES, VOUS N'AUREZ PAS L'ABONDEMENT, sauf bien sûr les premiers 400 euros, qui sont pour tous les salariés adhérents au PEG.

### **Quelques dates clés:**

- -Communication officielle à partir du 15 septembre 2021 (France et monde), et réservation d'actions possible du 17 au 30 septembre 2021.
- -Du 1 au 28 octobre, période de calcul du prix de référence de l'action,
- -Annonce du prix à partir du 29 octobre 2021
- -Du 2 au 5 novembre, période de rétractation possible, suite à l'annonce du prix,
- -9 novembre, annonce éventuelle du offre supplémentaire de réduction du prix de l'action, selon le nombre de souscripteurs et de budget restant,
- -Livraison des actions le 1er décembre 2021.

Disponibilité de l'investissement :

-Investissement indisponible pendant 5 ans (jusqu'au 1er juin 2026), sauf cas légaux de déblocage anticipé.